



## **Evaluer les acquis des élèves en HGEC**

*Articuler une évaluation  
de leurs connaissances et compétences  
à une note ou deux par trimestre*

L'académie propose en 2014-2015 une expérimentation sur l'évaluation, articulant l'évaluation des compétences à une note ponctuelle donnant aux familles et aux élèves une information classique concernant la place de l'élève sur l'échelle de notes traditionnelles. Cette expérimentation est proposée à tous les niveaux de collège et lycée, sachant qu'en lycée l'enjeu du baccalauréat nécessite une réflexion particulière.

En histoire géographie éducation civique, un nombre croissant de professeurs de collège ont introduit dans leur enseignement les compétences du socle en rendant visibles, dans les évaluations et, moins fréquemment, les cours, quelques items, et en doublant la note traditionnelle d'une appréciation sur la réussite de ces items leur permettant de renseigner le LPC. Les compétences sont donc entrées peu à peu dans le quotidien de la classe. En lycée, le tableau des capacités et méthodes a induit une réflexion du même ordre et donné lieu également à des expériences ponctuelles. Mais l'absence de formation systématique autour des compétences et les contraintes liées aux examens nécessitent certainement dans la grande majorité des lycées la poursuite en premier lieu du travail réflexif sur le travail par compétences. Se lancer dans l'expérimentation est cependant tout à fait envisageable en lycée.

L'expérimentation propose d'aller plus loin que l'inscription des items et /ou des capacités travaillés dans le quotidien de l'élève et leur évaluation plus ou moins ponctuelle : il s'agit de ne plus mettre de notes tout au long d'une période de travail en évaluant les acquis des élèves dans les compétences travaillées, et de leur attribuer une seule note informative, soit à chaque petite vacance, soit par trimestre, soit par semestre. La moyenne disparaît.

Cette expérimentation doit cependant prendre en compte les particularités de nos disciplines :

- La part importante de la mémorisation, sans cesse renouvelée, à chaque chapitre.
- Les liens à nouer entre les capacités et méthodes de nos programmes et les compétences du socle.
- Un travail d'apprentissage avec les élèves axé autour de 4 « pôles » qui sont fortement imbriqués, mais tout de même identifiables comme tels. Ces 4 pôles se retrouvent sur toute la scolarité du secondaire, avec bien sûr des degrés progressifs d'exigence.
  1. Mémoriser pour restituer des contenus
  2. Lire et utiliser les outils de nos disciplines pour s'informer
  3. Produire pour communiquer
  4. Raisonner, réfléchir pour résoudre des « problèmes »

## **PRINCIPES ET OUTILS DE L'EXPERIMENTATION**

L'inspection pédagogique régionale, à l'aide des réflexions de professeurs déjà lancés dans des expérimentations sur l'évaluation, propose un protocole intégrant ces 4 pôles et s'attachant à respecter les 3 principes suivants :

1. Il s'agit d'intégrer dans ce protocole d'expérimentation la plupart des types d'évaluation faits par les professeurs : petit devoir écrit ou interrogation orale de simple restitution de connaissances, devoir de fin de chapitre, exposé, productions diverses (cartes, affiches...), tâche complexe... La grille qui doit garder la trace du degré de réussite de tous ces différents types de productions d'élèves, orales ou écrites, doit donc être assez souple pour pouvoir les intégrer.
2. Il s'agit de tenir compte du poids de la mémorisation, élément essentiel sur lequel le nouveau brevet a remis l'accent. Pour en tenir compte, le pôle « restitution » de connaissances est évalué sur un principe cumulatif : chaque évaluation donne lieu à une certaine mémorisation mesurée par des points que l'élève cumule sur toute la période et qui représentent ensemble une partie de la note finale.
3. Cette dernière prend en revanche en compte la progression que l'élève fait sur la période dans les 3 autres pôles. Ces derniers ne sont donc pas évalués sur le principe de la moyenne classique, mais sur celui d'une prise de décision sur le niveau de maîtrise de l'élève en fin de période.

Deux fichiers sont proposés comme aide pour se lancer dans l'expérimentation.

### **FICHE 1 : Grille d'évaluation des connaissances et des capacités**

Elle explicite le processus et le met en lien avec les capacités des programmes et les compétences du socle.

Elle recommande pour la note finale la proportion finale :

- 8 points pour le « pôle » des connaissances
- 12 points pour les autres « pôles ».

Elle indique pour les 3 « pôles » de capacités 4 niveaux de maîtrise qui ont été repris des livrets scolaires des élèves de lycée et qui sont transposables en collège : non maîtrisé – maîtrisé partiellement – maîtrisé – bien maîtrisé. Ces 4 degrés sont jugés excessifs pour certaines équipes qui ont préféré en rester, comme souvent en collège, à « non acquis – en cours – acquis ». C'est bien sûr possible, à condition de ne pas tomber dans le piège de tout placer « en cours » et donc de bien déterminer à l'avance des critères d'acquisition.

Chaque élève peut avoir la sienne. On peut aussi faire un fichier pour tous les élèves.

### **FICHE 2 : Outils possibles pour un point sur les productions de l'élève.**

Ce sont différentes possibilités pour garder une trace des performances des élèves. Le lien entre ces points sur chaque performance et la grille générale de l'élève sont à établir.

Cette forme d'évaluation est, nous le savons, chronophage, surtout au départ. Elle nécessite une bonne appropriation du travail sur les compétences, une clarification des objectifs et des critères d'évaluation, des choix plus précis, une conscience affinée d'une progression réelle des apprentissages au-delà de la traditionnelle programmation des chapitres sur l'année.

Les collègues engagés dans des expériences proches depuis 1 ou 2 ans, dans toutes les disciplines, disent cependant en tirer un profit certain pour les élèves, pas tant au niveau des résultats chiffrés finaux qu'il est trop difficile par ailleurs d'analyser sur un temps aussi court, mais au niveau du climat de classe, de la confiance des élèves et d'une meilleure explicitation de leurs points de réussite et de faiblesse.

Bon courage donc à tous ceux qui vont se lancer dans cette expérimentation.

Nous restons, inspectrices et formateurs, à l'écoute de vos questions, remarques et suggestions, dans le cadre de cette évaluation positive et bienveillante que la refondation de l'école et très récemment la circulaire de rentrée 2014 demandent à tous les acteurs de l'Education Nationale de mettre en œuvre.

Pour l'Inspection Pédagogique Régionale d'HGEC

Claire Lienhardt